

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

—

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

**1<sup>ère</sup> REUNION DE 2005**

**Séance du 11 février 2005**

CG 05/1<sup>ère</sup>/V-1

**EXTENSION D'UNE STRUCTURE D'ACCUEIL  
DE LA PETITE ENFANCE A MONTECH**

\*\*\*\*\*

Par délibération modifiée du 22 octobre 1982, l'Assemblée Départementale, conformément aux dispositions ci-après rappelées, a adopté un principe de subventionnement des opérations de création ou d'extension de haltes-garderies envisagées par les communes :

- Conditions requises : ouverture des haltes-garderies aux enfants des communes voisines.
- Dépenses subventionnables plafonnées à : 64 800 €HT.
- Taux de subventionnement : 24 %.

En application de cette décision, la Commune de Montech sollicite un concours en vue de l'extension d'une structure d'accueil de la petite enfance dans les conditions suivantes :

- objet des travaux et implantation : construction d'un bâtiment pouvant accueillir 24 enfants, adossé à la crèche/halte-garderie actuelle "les pitchounets"
- Coût de l'opération : 523 478 €HT
- capacité d'accueil : 24 places supplémentaires, soit 42 places au total.

Ce projet répond à l'exigence de l'ouverture aux enfants des communes voisines.

En référence à la politique départementale, je vous propose d'allouer une subvention forfaitaire de 15 552 € à la Commune de MONTECH.

Je vous demanderais, après en avoir délibéré, de bien vouloir vous prononcer sur cette proposition et le cas échéant, de voter les crédits correspondants (15 552 €) à imputer à l'article 2041422 sous fonction 51.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission solidarité, santé et action sociale,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

### **LE CONSEIL GENERAL**

- Accorde à la commune de Montech une subvention forfaitaire de 15 552 € pour l'extension d'une structure d'accueil de la petite enfance aux conditions suivantes :
  - objet des travaux et implantation : construction d'un bâtiment pouvant accueillir 24 enfants, attenant à la crèche/halte-garderie actuelle "les pitchounets"
  - Coût de l'opération : 523 478 €HT
  - capacité d'accueil : 24 places supplémentaires, soit 42 places au total.
  
- Inscrit le crédit de paiement correspondant à l'article 2041422, sous-fonction 51.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,